

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION
Concernant l'octroi d'un mandat spécial à
Monsieur Pascal THEILLET

N°2025

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLÉ

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L322-2, L322-3, L322-4 et L322-5 ;
Vu la délibération n°12 du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative à la délégation du conseil communautaire au Président pour accorder des mandats spéciaux aux élus communautaires ;
Vu le décret n°2008-165 du 3 juillet 2008 fixant les conditions et les modalités de régime des élus successivement par les délégués temporaires des parlements de la Région ;

CONSIDÉRANT que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les fonctions de Président, Vice-Président et conseiller communautaire donnent droit au remboursement des frais qui résultent de l'exercice des mandats spéciaux ;
CONSIDÉRANT que le déplacement de Monsieur Pascal THEILLET à BERNAY (15) nécessite l'octroi d'un mandat spécial, dans les conditions définies par la délibération susvisée ;

DÉCIDE

Article 1 : De conférer le caractère de mandat spécial au déplacement de Monsieur Pascal THEILLET au 1^{er} Carrefour des gares routières de l'axe 1, au Parc des Expositions "Le Maréchal" (RN102) (15) du 25 au 27 janvier 2025 ;

Article 2 : D'autoriser, à l'été concerné, le remboursement des frais réellement occasionnés par l'octroi du mandat spécial sur présentation de l'intégralité des justificatifs de dépenses exposés ;

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa date de publication ;

Article 4 : Monsieur le directeur général des services ou Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable (SGC) Limoges en Annexe sont chargés d'exécuter en ce qui concerne de l'exécution de la présente décision ;

Fait à Limoges,

Signé électroniquement le 16/01/2025
Par Monsieur le Président
Monsieur Pascal THEILLET
Président de Limoges Métropole
16/01/2025

DÉCISION

Décision concernant l'octroi d'un mandat spécial à Monsieur Pascal THEILLET

1 DOCUMENT - Publié le 16 Janvier 2025



26189.pdf
(.pdf, 298,7 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**